

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 069698

182318

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
**1736**

Matricule :

Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre

Nom & Prénom :

**KOTINI Ahmed**

Date de naissance :

**01 Janvier 1958**

Adresse :

**LOT DAHA Rue 1 N° 36 Q.T. BERNOUSSI**

.....

Tél. : **06 72 15 07 02**

Total des frais engagés : **1983,70** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

**31/10/23**

Nom et prénom du malade :

**Me DOUNAL FAYE**

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie :

**Cardiopathie**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

**Coray**

Signature de l'adhérent(e) :

**ACCUEIL**

Le : **31/10/2023**

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
31/10/23	(3)	300c 90%		Dr. EL MAKHLOUF Professeur Agrégé 5. Rue Med. Abdou Tel: 05 22 29 81 55 / 05 22 29 81 59 Cardiologie Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. El Makhlof Kenza Jemaa Rue Chechaouni, Route 113, Casablanca Tél: 05 22 29 81 55 / 05 22 29 81 59	31/10/23	1683,70

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered				

**Docteur ALI EL MAKHLOUF**  
 PROFESSEUR AGREGE  
 CABINET D EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE  
 ADULTE ET PEDIATRIQUE

5 RUE MOHAMED ABDOU RESIDENCE LE PARC APPT N°2

CASABLANCA  
 Tél : 0522298155/59  
 Email : elmakhlof@gmail.com

**A CASABLANCA Le 31.10.2023**

Mme OUMALEK KHADIJA (65 ans)

316,00 x 3  
**PLAVIX 75MG**  
 1 cp par jour SANS ARRET  
 30,130 x 1  
**KARDEGIC 75mg**  
 1 sachet par jour  
 159,190 x 1  
**TAHOR 40mg**  
 1 cp le soir SANS ARRET  
 50,170 x 1  
**CARDENSIEL 2.5mg**  
 1 cp par jour SANS ARRET  
 123,160 x 1  
**INEXIUM 40mg**  
 1CP LE SOIR SANS ARRET

Sanofi-aventis Maroc  
 Route de Rabat -R.P.1,  
 Ain sebaâ Casablanca  
 Plavix 75 mg. cp pel b 28  
 P.P.V : 316,00 DH  
 6 118001 081257

Sanofi-aventis Maroc  
 Route de Rabat -R.P.1,  
 Ain sebaâ Casablanca  
 Plavix 75 mg. cp pel b 28  
 P.P.V : 316,00 DH  
 6 118001 081257

Sanofi-aventis Maroc  
 Route de Rabat -R.P.1,  
 Ain sebaâ Casablanca  
 Plavix 75 mg. cp pel b 28  
 P.P.V : 316,00 DH  
 6 118001 081257

6 118001 100859  
**Cardensiel® 2,5 mg**  
 Comprimés pelliculés sécables B/30  
 PPV: 50,70 DHS  
 7862160246

L01-23EN07  
**KARDEGIC 75 MG**  
 SACHETS B30  
 P.P.V:30DH70  
 6 118008 061847

**SYNTHEMEDIC**  
 22 rue zoubier bnou al aouam roches  
 noires casablanca  
**INEXIUM**  
 40 mg Cpr GR  
 Boîte 14  
 641/15DMP/21NRO P.P.V: 23,60 DH  
 6 118001 020607

**SYNTHEMEDIC**  
 22 rue zoubier bnou al aouam roches  
 noires casablanca  
**INEXIUM**  
 40 mg Cpr GR  
 Boîte 14  
 641/15DMP/21NRO P.P.V: 123,60 DH  
 6 118001 020607

Docteur ALI EL MAKHLOUF

**EL MAKHLOUF Ali**  
 Professeur Agrégé Cardiologie  
 5, Rue Med. Abdouh - Casa  
 Tel: 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 28 89

**EL MAKHLOUF Ali**  
 Professeur Agrégé Cardiologie  
 5, Rue Med. Abdouh - Casa  
 Tel: 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 28 89

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LA CLINIQUE JERRADA  
 0522238181  
 DR EL MAKHLOUF 0661131483